



Pour les nouveaux élèves de petite section maternelle nés en 2016 et les nouveaux arrivants tous niveaux confondus, nous vous rappelons que vous devez effectuer les inscriptions en école maternelle et élémentaire pour l'année scolaire 2019-2020

Inscriptions en mairie de Froideconche

du lundi 6 mai au vendredi 10 mai

Vous munir de :

- ➔ Pièce d'identité du responsable légal
- ➔ Livret de famille ou extrait d'acte de naissance de chaque enfant (de moins de 3 mois)
- ➔ Carnet de santé de l'enfant (à jour des vaccinations)
- ➔ Justificatif récent de domicile (dernière quittance de loyer, bail ou dernière facture EDF)
- ➔ Couples séparés : coordonnées précises des deux parents et jugement relatif à l'autorité parentale ou autre document justifiant la garde.

Un aperçu des écoles

site internet :

froideconche.fr

blog école maternelle : mat-la-corveraine-froideconche.ac-besancon.fr/a-propos/